

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUILLIERS

SEANCE DU 8 JUIN 2020

L'an deux mil vingt, le 8 Juin, à 20 H 00, le Conseil Municipal de GUILLIERS, par convocation en date du 28 mai, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Le Carrouêz, sous la présidence de M. Joël LEMAZURIER, Maire.

Nombre de
membres en :
Exercice : 15
Présents : 11
Votants : 11

<u>PRENOM</u>	<u>NOM</u>	<u>Fonction</u>	<u>Présent</u>	<u>Absent excusé ayant donné pouvoir à</u>	<u>Absent</u>	<u>Secrétaire de séance</u>
Joël	LEMAZURIER	Maire	X			
Lydie	LE TURNIER	Adjoint	X			
Samuel	SIMON	Adjoint	X			
Laurence	MEYER	Adjoint	X			
Bruno	DUBOIS	Adjoint	X			
Christiane	SILVESTRI	C. délégué	X			
Brigitte	POULAIN	C. délégué	X			
Jean-Jacques	HOSPOD	CM	X			X
David	GOURVENEK	CM			X	
Magali	ARSEL	CM			X	
Julien	CARRET	CM	X			
Claudine	CERVEAUX	CM	X			
David	WILLIAMS	CM			X	
Martine	NAUD	CM	X			
David	CATHERINET	CM			X	
TOTAL		15	11		4	1

N° 20200608 DEL 1

DESIGNATIONS DES DELEGUES AUX DIFFERENTS SYNDICATS ET INSTANCES

M. le Maire propose un vote à bulletin secret ou un vote à main levée pour les désignations des délégués aux différents syndicats et instances.

Le Conseil Municipal opte pour le vote à main levée.

Après un vote, par 11 voix pour, les délégués suivants sont élus :

Ploërmel Communauté (<i>pour information</i>)	Joël LEMAZURIER, Brigitte POULAIN
Morbihan Energies	J-J HOSPOD ; Bruno DUBOIS
SIAEP de Brocéliande (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable)	J-J HOSPOD ; Christiane SILVESTRI
Réseau des élus référents sécurité routière (ERSR)	J-J HOSPOD ; David WILLIAMS
Comité National d'Action Sociale (CNAS)	Lydie LE TURNIER
Mission Locale pour l'emploi des jeunes du Pays de Ploërmel	Joël LEMAZURIER ; Lydie LE TURNIER ; Claudine CERVEAUX
Délégué Défense et Mémoire	David GOURVENEK J-J HOSPOD
Conseil d'Ecole et Restaurant Scolaire	Joël LEMAZURIER Laurence MEYER Julien CARRET David WILLIAMS

CONSTITUTIONS DES COMMISSIONS COMMUNALES

M. le Maire propose un vote à bulletin secret ou un vote à main levée pour les constitutions des commissions communales.

Le Conseil Municipal opte pour le vote à main levée à l'unanimité.

Le Maire est Président de droit.

Après un vote, par 11 voix pour, les commissions suivantes sont formées :

COMMISSIONS	MEMBRES	
FINANCES <i>Elaboration et Suivi du budget, Contrôle des dépenses</i>	Lydie LE TURNIER Samuel SIMON Laurence MEYER Bruno DUBOIS	Christiane SILVESTRI Magali ARSEL Julien CARRET Martine NAUD Claudine CERVEAUX
PERSONNEL <i>Gestion du Personnel Municipal et CCAS Aides à Domicile. Gestion des carrières, Embauches, Entretiens individuels, Etablissement des plannings. Etude des demandes de stages, suivi des stagiaires.</i>	Lydie LE TURNIER Samuel SIMON Laurence MEYER Bruno DUBOIS	Brigitte POULAIN Christiane SILVESTRI
VOIRIE ET ECLAIRAGE PUBLIC <i>Réseau Routier dans son ensemble : bourg et campagne. Réfection et entretien des routes et chemins. Fauchage, point à temps, curage des fossés. Eclairage public rénovation, réparation.</i>	Lydie LE TURNIER Samuel SIMON Laurence MEYER Bruno DUBOIS	David GOURVENEK J-J HOSPOD David WILLIAMS David CATHERINET
COMMUNICATION – EMBELLISSEMENT – EXPOSITIONS ET ILLUMINATIONS <i>Flash mensuel, Création Site Internet, Plan de Fleurissement de la Commune, Entretien des Espaces Verts, Illuminations, Salon d'Art, Concerts (de Noël, etc...)</i>	Lydie LE TURNIER Samuel SIMON Laurence MEYER Bruno DUBOIS	Martine NAUD Claudine CERVEAUX Magali ARSEL
BATIMENTS – UTILISATION DES SALLES ET EQUIPEMENTS EN RELATION AVEC COMMISSIONS ASSOCIATIONS ET SPORTS <i>Entretien de l'ensemble des bâtiments, Suivi des travaux, Elaboration des dossiers suite projets. Vérifier le bon usage des locaux par les associations. En relation avec commission associations des possibilités d'usages des différentes salles.</i>	Lydie LE TURNIER Samuel SIMON Laurence MEYER Bruno DUBOIS	Magali ARSEL David WILLIAMS J-J HOSPOD
COMMERCES ET SANTE <i>Relation avec les commerçants, Suivi des nouvelles installations, Dossier Création d'une Station-Service Communale, Recherche de médecin, pharmacien et paramédicaux, Réflexion sur Maison Médicale</i>	Lydie LE TURNIER Samuel SIMON Laurence MEYER Bruno DUBOIS	Brigitte POULAIN Claudine CERVEAUX Martine NAUD
GESTION BIBLIOTHEQUE- ASSOCIATIONS CULTURELLES <i>Gestion des bénévoles et abonnés, des stocks de livres et DVD, achats. Relation avec les associations culturelles</i>	Lydie LE TURNIER Samuel SIMON Laurence MEYER Bruno DUBOIS	Christiane SILVESTRI Julien CARRET David CATHERINET
SPORTS <i>Utilisation des installations, Prise d'arrêtés pour terrain de foot. Etablissement des devis pour achats matériels.</i>	Lydie LE TURNIER Samuel SIMON Laurence MEYER Bruno DUBOIS	David GOURVENEK Magali ARSEL Julien CARRET David WILLIAMS
PIEGEAGE	J-J HOSPOD	(1 chasseur)

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

La Commission d'appel d'offres est un organe collégial qui intervient obligatoirement dans les procédures formalisées de marchés publics (appel d'offres, marché négocié ou dialogue compétitif), et facultativement dans les procédures adaptées.

Elle est composée du Maire, président de la CAO ou son représentant, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

Après un vote, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, les membres suivants sont élus avec 11 voix pour :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
J-J HOSPOD	Samuel SIMON
Claudine CERVEAUX	David WILLIAMS
Martine NAUD	Magali ARSEL

NOMINATION DES MEMBRES DU CCAS

M. le Maire propose au Conseil Municipal de fixer à 11 le nombre d'élus au Conseil d'Administration du CCAS. Après délibération, le Conseil Municipal entérine cette proposition.

Après un vote, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, les membres suivants sont élus avec 11 voix pour : Lydie LE TURNIER, Brigitte POULAIN, Claudine CERVEAUX, Bruno DUBOIS, Martine NAUD.

Pour votre information, M. le Maire a désigné comme membres civils, les personnes suivantes : Paul COLLAIRE, Roselyne THEBAULT, Marie-Thérèse LEMAZURIER, Henriette BLANCHARD, Corinne BERTHO.

TAUX DES INDEMNITES AUX ELUS : Maire, Adjoint, Elus Délégués

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants ; Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées aux élus, étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

M. le Maire propose de retenir les taux suivants en %, selon les élus :

FONCTION	% INDICE	RESULTAT DES VOTES A BULLETIN SECRET
Elu délégué aux commerces et à la santé	6%	11 VOIX POUR
Elu délégué à la bibliothèque et aux associations culturelles	6%	
4ème Adjoint	12%	11 VOIX POUR
3ème Adjoint	12%	
2ème Adjoint	12%	
1er Adjoint	17%	10 VOIX POUR ; 1 VOIX CONTRE
Maire	45%	10 VOIX POUR (le Maire n'a pas pris part au vote et est sorti de la séance)

Après ces votes à bulletin secret, M. le Maire précise que les indemnités aux élus seront réglées mensuellement à compter du 26 mai 2020.

Les élus seront affiliés au régime de l'IRCANTEC.

INFORMATIONS DIVERSES

1- DEMANDE D'AUTORISATION DE SORTIE SUR LE CHEMIN COMMUNAL (Secteur Hameau de Glaharon)

M. le Maire présente la demande de Mr et Mme GRASLAND – Rue du Stade.

Ils sollicitent la municipalité pour une création d'un accès sur leur terrain donnant sur la voie de desserte du Lotissement de Glaharon, en vue de la construction d'une seconde maison.

Un plan cadastral a été distribué à chaque élu pour mieux visualiser le projet.

Après concertation, il a été convenu que les membres de la Commission Voirie se rendent sur place le lundi 22 juin 2020.

2- PERSONNEL : DEMANDE DE CONGE PARENTAL D'EDUCATION

Mme Lydie LE TURNIER fait savoir que Mme Amélie MALHERBE, adjoint administratif, actuellement en congé maternité a envoyé un courrier daté du 6 mai 2020.

Celui-ci concerne une demande de congé parental d'éducation.

Elle souhaite bénéficier de ce congé à compter de la fin de son congé maternité, soit du 7 octobre 2020 et ce, jusqu'au 31 janvier 2021.

A noter, que Mme POULAIN Denise, sa remplaçante est en contrat via le Centre de Gestion depuis le 17 mars et jusqu'au 30 septembre.

3- REUNION DES ADJOINTS et REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

- M. le Maire précise que les réunions d'adjoints ne seront plus le mardi après-midi. Désormais, elles se dérouleront chaque lundi de 15h30 à 17h30.
Les bureaux de la Mairie étaient fermés au public tous les lundis après-midis, une autre demi-journée de fermeture sera envisagée. Il reste à déterminer le jour.
- M. le Maire propose de se réunir en Conseil Municipal les lundis à 19h00, au lieu des mardis à 20h00.

4- VOIRIE

M. le Maire demande aux membres de la Commission Voirie de se déplacer à : Kerbigot, La Ville Grignon (réfection de la chaussée) et Rue de la Hache (éclairage et réaménagement du trottoir).

M. Samuel SIMON, adjoint à la Voirie, informe que le contrat d'un an prend fin avec la SARL DE KEZPERDRON, pour l'entretien des fossés en campagne.

Il a préparé des demandes de devis qui seront envoyées par courrier, à 4 entreprises chargées de ce type de travaux, pour renouveler le contrat pour une durée de 1 an, voire 6 ans.

5- VEHICULE DU SERVICE TECHNIQUE

M. le Maire informe que le véhicule C15 des Services Techniques est dans un très mauvais état et qu'il faut envisager l'achat d'un nouvel utilitaire.

Il faut étudier cet achat en se renseignant sur les aides pour les collectivités et en comparant :

- les contrats d'achats
- les contrats de locations,
- le type de motorisation : essence, Diesel, électrique
- les coûts d'entretiens
- etc...

Madame NAUD Martine et Messieurs DUBOIS Bruno, HOSPOD Jean-Jacques se proposent pour faire toutes ces démarches.

6- COVID-19 : RESTAURANT SCOLAIRE

M. le Maire précise que depuis la réouverture des écoles le 12 mai, le restaurant scolaire a rouvert également avec des règles sanitaires très précises à respecter et une distanciation d'un mètre entre chaque enfant. Ce qui entraîne un accueil de 40 enfants maximum alors qu'habituellement près de 100 enfants mangent quotidiennement dans notre restaurant scolaire municipal.

Afin de respecter ces mesures d'hygiène, chaque midi 2 élus sont présents pour aider le personnel.

M. le Maire remercie vivement ces personnes et demande si d'autres membres sont disponibles pour les prochains jours.

QUESTIONS DIVERSES

1- VOITURES IMMOBILISEES SUR PARKINGS COMMUNAUX

Mme MEYER signale que des personnes l'ont interpellé pour des voitures immobilisées sur des parkings de la commune.

M. le Maire informe que la Gendarmerie est avisée depuis plus de 3 mois et qu'il se charge de relancer ces faits dans ces prochains jours.

2- DISTRIBUTION DES MASQUES

En cette période de pandémie, une commande de masques via PLOERMEL COMMUNAUTE a été validée mi-avril, afin de préparer le déconfinement, pour distribuer un masque par habitant.

Cette livraison n'est arrivée que le 26 mai. Dès réception, des permanences se sont organisées dans la salle des élections. Nous avons communiqué les dates de ces distributions via les supports suivants :

- 2 annonces dans le journal Ouest-France à 2 dates différentes
- Affiches dans les commerces et aux entrées des 2 écoles primaires
- Affiches dans les panneaux d'affichages de la Commune
- Publications sur la page Facebook de la Mairie

Mme NAUD, Mme CERVEAUX et Mme POULAIN exposent un bilan des 4 permanences qui se sont déroulées les : Vendredi 29 mai, Samedi 30 mai, Mardi 2 Juin et Mercredi 3 juin.

Chaque habitant venu chercher son masque était pointé sur la liste électorale.

Suite à ces 4 permanences, Mme NAUD, Mme CERVEAUX et Mme POULAIN ont listé ces habitants qui ne sont pas venues récupérer leurs masques :

- les personnes de plus de 70 ans résidentes dans le bourg
- toutes les personnes de plus de 18 ans résidentes en campagne

Il reste beaucoup de masques et la question de ces élues est la suivante :

« Que pouvons-nous organiser pour distribuer le reste des masques ? »

Après différents échanges, il a été convenu :

- De distribuer dans les boîtes aux lettres dans une enveloppe un masque par habitant de plus de 70 ans.
- De communiquer cet article :

« Les masques sont à votre disposition à la Mairie aux heures d'ouverture. N'hésitez pas à vous déplacer, ils sont pour vous » via les mêmes supports de communication que précédemment et sur le flash mensuel, qui paraîtra le lundi 29 juin.

3- NUMEROTATION DANS LES VILLAGES

A la question de certains élus : « Quand sera fini la numérotation dans les villages ? »

M. le Maire détaille le travail administratif qui doit être fait en amont : vérification des plans fournis par la commission pour chaque village, vérification via le cadastre, envois des publipostages, envois des courriers aux administrations et organismes (LA POSTE, EDF, SMICTOM, etc...).

Le service administratif travaille depuis plusieurs mois en effectif réduit et n'a pas pu poursuivre ce dossier.

De plus, M. le Maire et Mme LE TURNIER ont précisé que pour certains villages, il faudra revoir l'ensemble des numéros attribués avant d'envoyer le courrier aux habitants.

4- LA BOULANGERIE

La boulangerie est fermée depuis le jeudi 28 mai. Un dépôt de pain est à disposition au Bar-Epicerie « L'Entracte ».

La gérante de ce commerce prend des congés cet été.

Une réflexion est en cours afin qu'une continuité de ce service soit assurée.

Les membres de la Commission sont chargés de cette étude.

La séance est levée à 22h45.